

# CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT DE LOCATION DE LOCAUX D'HABITATION MEUBLÉE - DIJON C.

---

Entre les soussignés,

## LE LOUEUR :

**STUDIOMEGA**  
SARL DU LYCEE  
Reigny - Maison abbatiale  
89270 VERMENTON

## CAUTION SOLIDAIRE

Nom : GUERMONPREZ  
Prénom : Antoine  
Adresse : 6 Quai Romain Rolland  
CP Ville : 69005 LYON  
Téléphone : 06.70.84.68.20  
Mail : geraldine.guermonprez@gmail.com  
Lien de parenté : Père

## LE LOCATAIRE :

Nom : GUERMONPREZ  
Prénom : Mathilde  
Date de naissance : 2003-01-28 à Brest

Adresse : Idem Parents  
Téléphone : 06.70.84.66.56  
Mail : kiwy369@gmail.com

## Article 1

26 Rue de Mulhouse  
21000 DIJON  
Bâtiment : A - Etage : 2 - Apt. N° C.M23 - Surface :  
22m<sup>2</sup>  
Il s'agit d'un appartement meublé et aménagé selon  
l'inventaire (voir annexe 1) comprenant :  
-Une pièce principale avec coin cuisine  
-Une salle d'eau avec WC  
-Un coin nuit : en mezzanine / attenant

## Article 3

Le contrat d'une période de 1 an  
Prendra effet le : 01 février 2022  
Expirera le : 31 janvier 2023

Il pourra être renouvelé dans les conditions de l'article 3  
des conditions générales.

## Article 2

Loyer mensuel charges comprises : 520.00 €\*  
Emplacement de parking :

\* Sont compris dans les charges : chauffage, eau  
chaude et froide, électricité, connexion Wifi, assurance  
(hors effets personnels) et responsabilité civile.

\* Ce montant s'exprime sans TVA applicable  
conformément à la législation en vigueur.

\* Ce montant sera révisé conformément à l'article 5 des  
conditions générales ou pourra être modifié en cas de  
renouvellement pratiqué conformément à l'article 3.

## Article 4

Conformément aux conditions générales du contrat, le  
montant du dépôt de garantie est de : 460.00 €  
Caution : 1 000.00 € (mille Euros)

Voir les détails de la caution article 9.1 des conditions  
générales.

## Article 5

Les frais de dossier s'élèvent à : 0.00 €

Fait à DIJON, le 04 mai 2022

En 3 exemplaires originaux